



Réunion en vue de procéder à l'élection du conseil d'administration de l'AAPPMA

..--oo0oo—

Ouverture par le président (Raymond BACKERT) en vue de l'A.G électorale à 10 heures.

Quatorze membres sont présents, le président donne l'ordre du jour et insiste sur l'importance de cette réunion en vue d'élire le conseil, ce qui est déterminant pour l'avenir de l'AAPPMA. Il informe également de son intention de ne pas renouveler son mandat, avec toutefois la possibilité d'accompagner le nouveau président, puis il donne la parole à Jean-Claude SPIESER, le trésorier.

Jean-Claude rappelle quelques éléments des statuts. Le conseil doit être composé d'au minimum sept membres avec un maximum de quinze, parmi lesquels sera élu le bureau composé du président, du vice président, du trésorier et du secrétaire. Le nombre minimum de sept doit être impérativement atteint et le bureau doit être au complet, pour que la pérennité de l'AAPPMA soit assurée. Pour le bureau il manque deux personnes le président et le secrétaire les deux titulaires ne souhaitant pas renouveler leur mandat. Actuellement il y a seulement six volontaires il manque donc une personne pour dans un premier temps atteindre le quorum et ainsi pouvoir élire le nouveau bureau.

Le président fait remarquer que sur 260 membres il y a moins de 20 personnes présentes, il lance néanmoins avec le trésorier un appel à volontaires. Un silence total voir même gêné fait suite à cet appel. Un membre, Michel STROH semble avoir un intérêt, mais ne donne pas suite.

Une question toutefois est posée sur l'obligation funeste d'être membre actif depuis deux ans pour pouvoir être dans le conseil. Réponse du président : Cette obligation n'est pas de notre fait, mais relève des instances nationales, contre lesquelles nous n'avons aucun recours.

Le président rappelle que l'AAPPMA Molsheim existe depuis 1928, il rend hommage à nos aînés et regrette le manque d'implication des plus jeunes en faveur des associations. Il regrette également le manque de concertation et l'action nocive des instances dirigeantes envers les AAPPMA, notamment pour Molsheim dans le cadre de l'URNE.

Des discussions se font parmi les quelques membres présents sans que rien n'en sorte. Le président s'adresse directement à Michel STROH, qui semblait s'être intéressé. Ce dernier pour l'instant ne souhaite pas s'engager.

Finalement pas de bénévole, le président laisse le temps de la réflexion et convoque une nouvelle assemblée électorale pour le 28 novembre 2021 à 10 heures au chalet du Zich.

Fin de la réunion à 11 heures.

Prochaine assemblée électorale convoquée le : 28 novembre 2021 à 10H00.

